



HAL
open science

Adduction et évacuation de l'eau dans les baptistères paléochrétiens de Gaule

Brigitte Boissavit-Camus

► **To cite this version:**

Brigitte Boissavit-Camus. Adduction et évacuation de l'eau dans les baptistères paléochrétiens de Gaule. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2008, VIII, pp.27-33. hal-02201611

HAL Id: hal-02201611

<https://hal.science/hal-02201611>

Submitted on 31 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adduction et évacuation de l'eau dans les baptistères paléochrétiens de Gaule

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS
(UMR ArScAn – THEMAM)

La question de l'adduction et de l'évacuation de l'eau dans les baptistère invite à considérer une triple problématique : la connaissance technique, tradition antique ou innovation, à l'époque paléochrétienne ; les conséquences sur les installations liturgiques, enfin l'état des infrastructures urbaines. Les données archéologiques sont appréhendées à travers une double documentation : celle livrée par le corpus des sites gaulois, à travers les publications, et celle que j'ai rassemblées pour l'étude du site du baptistère Saint-Jean de Poitiers dont j'ai la charge.

1 - PRÉSENTATION DU CORPUS GÉNÉRAL

Pour 71 baptistères recensés, 37 le sont par des textes, des plans anciens [état médiéval ou moderne], des vestiges architecturaux encore en élévation ou du mobilier liturgique, et 34 par des vestiges archéologiques.

Les contextes des édifices se répartissent ainsi :

Milieu urbain

- 20 baptistères relevant de groupes épiscopaux

Aix-en-Provence(13), Cimiez (06), Cologne (Allemagne), Fréjus (83) Genève (Suisse), Grenoble (38), Limoges (87), Kaiseraugst (Suisse), Le Puy ? (43), Lyon (69), Marseille (13), Nantes (44), Nevers (58), Poitiers (86), Reims (51), Riez (06), Tournai (Belgique), Trèves (Allemagne), Valence (26), Venasque (84).

- 2 baptistères relevant de groupe ecclésial urbain

Roanne (42), Tours (37)

Milieu rural

- 12 baptistères de groupes ecclésiaux (*vicus* ou *villa*)

Isle-Jourdain (32), Loupian (34), Roc-de-Pampelune (34), Cazères (31), Seviac (32), Meysse (07), Melas (07), Saint-Hermentaire (83), Notre-Dame-du-Brusc (06), Saint-Maximin (83), Civaux (86), Portbail (50).

Ces baptistères ne sont connus, à l'exception du baptistère de la *villa* de Sulpice Sévère à *Primuliacum*, signalé par Paulin de Nole, que par les sources archéologiques.

Les systèmes hydrauliques nécessitent de prendre en considération trois éléments : les cuves baptismales, les adductions, les évacuations.

Piscines baptismales

Certains baptistères ont reçu plusieurs cuves ;

Genève (3), Nantes (2) ; plusieurs états ont été reconnus pour au moins onze des cuves : Aix-en-Provence, Cimiez, Cologne, Genève, Grenoble, Limoges, Lyon, Nevers, Reims, Trèves.

Les adductions, comme les structures d'évacuation, ne sont pas toujours signalés et comme pour les cuves, ils peuvent présenter divers états.

Adduction

Tuyau de plomb (11 à 12 fois signalé) 10 cm de diamètre

Tuyau en bois (3 fois signalé)

Tuiles -de type *imbrices*- (1 fois signalé)

Canal (3 fois signalé)

Galerie technique (3 fois assuré)

Siphon (1 fois sûr, 1 fois possible)

Pierre monumentale percée au fond de la cuve (5 fois signalé)

Puits d'alimentation (4 fois signalé)

Evacuation

Tuyau de plomb (8 fois signalé) 7 à 10 cm de diamètre

Tuyau en bois (1 fois signalé)

Tuiles – de type *imbrices* ou tuyau en terre cuite architecturale –TCA- (2 fois signalé)

Siphon (1 fois possible)

Galerie technique (3 fois signalé dont 2 ?)
Valence, Grenoble

Canal/égout (6 fois signalé)

Puisard (7 fois signalé)

Système commun à l'adduction et à l'évacuation

Rigole/canal

Fonds de la cuve : Nantes, Lyon Grenoble (état 5), Venasque

Un seul système reconnu (adduction ou évacuation) : Cazères, Fréjus, Grenoble (état 2), Cimiez (les 2 états), Riez, Nantes (cuve Durville), Lyon, Loupian, Sévian

Inversion adduction/évacuation

Grenoble, Aix-en-Provence, Portbail ?, Reims.

Absence de système reconnu

7 cas assurés concernent les groupes ecclésiastiques ruraux : Notre-Dame-du-Brusc, Saint-Hermentaire, Saint-Maximim, Roc-de-Pampelune, Meysse, Melas, Civaux

2 cas concernent un groupe épiscopal, mais ils sont probablement liés à une absence d'informations : Fréjus, Marseille

Commentaire sur le corpus

Trois remarques s'imposent :

1) alors que le corpus n'est pas complètement négligeable, on manque d'informations précises à caractère technique ;

2) on constate une réflexion assez peu approfondie sur la question de l'alimentation de l'eau comme sur son évacuation : mode d'écoulement, stockage, relation avec les infrastructures urbaines, en particulier avec les structures antiques ;

3) il y a une réelle difficulté à mettre en relation les stratigraphies relatives du bâtiment

de la piscine et des systèmes d'adduction et d'évacuation.

L'alimentation :

Pour les tuyaux, le plomb signalé à 20 reprises, est le matériau qui prédomine pour l'alimentation et l'évacuation. La technique de fabrication, une feuille enroulée, n'est précisée que pour deux sites (Lyon, Grenoble) ; elle est pliée à Grenoble, martelée à Lyon. Les diamètres des tuyaux d'alimentation sont compris entre 10 et 12 cm ; ceux de l'évacuation entre 0,7 et 10 cm ; les feuilles sont épaisses de 2 à 3 mm. Des manchons ont été reconnus à Grenoble et Lyon et un nœud de soudure à Poitiers. Le bois et la terre cuite architecturale sont assez rares, mais la faiblesse générale du corpus incite à être prudent.

Pour nombre de canaux, il est difficile de dire s'il s'agit de simples canaux ou de galeries techniques, en l'absence d'observations ou de descriptions suffisantes. De façon générale, la distinction ne semble pas clairement établie par l'auteur.

Si des puits à eau sont à quatre reprises signalés, aucun raccordement précis à un aqueduc particulier n'est signalé ; à Lyon, on suppose une alimentation à partir d'un captage des sources de Fourvières, mais là encore il y a un déficit d'information.

2 - SAINT-JEAN DE POITIERS

Le programme d'étude mené depuis 1995 sur le baptistère Saint-Jean de Poitiers a remis en question l'affirmation selon laquelle la cuve était alimentée par un tronçon d'aqueduc qui aurait été récupéré. Il s'agit, en fait, d'une véritable galerie technique protégeant un tuyau de plomb, et refaite à quatre reprises au moins. L'évacuation a subi moins de transformations que l'adduction, mais deux états successifs ont pu être mis en évidence : le premier est composé d'une canalisation en terre cuite, avec embouts mâle et femelle et protégé par une galerie technique ; dans cet état,

les eaux sont emportées en dehors du bâtiment ; le deuxième état correspond, hors de la piscine, à un canal fait d'*imbrices* alignées et aboutissant à un puits perdu. Ce dernier est situé à l'intérieur de l'édifice, et est lié à une transformation du chevet du baptistère à la période mérovingienne. La question du raccordement à un collecteur d'eaux usées est posée pour le premier état.

3 - ANALYSES ET COMMENTAIRES

L'étude générale des informations publiées montre une réelle difficulté à obtenir des données comparables d'un site à l'autre. Partant du constat établi, on peut néanmoins reformuler les questions.

La première intéresse la connaissance des savoirs technologiques : utilisation de techniques traditionnelles antiques ou innovation en relation avec une architecture d'un type nouveau ?

Un premier problème chronologique :

La durée d'utilisation des cuves des baptistères de leur installation jusqu'au tournant des 8^e/9^e siècles est considérée comme probable ; or la plupart des fonts baptismaux ne sont mis en place dans les églises paroissiales qu'aux 11^e et 12^e siècles, les cas reconnus par l'archéologie et connus par les textes pour le 10^e siècle étant rares. Comment interpréter ce hiatus ? Est-ce un problème de reconnaissance archéologique dont l'interprétation est essentiellement fondée sur les phases de restructurations ; a-t-il existé des piscines et des cuves en bois qui, n'étant pas conservées, ne sont pas non plus documentées par les textes ; enfin, est-ce lié à une mauvaise perception du développement des fonts baptismaux ?

Un second problème chronologique :

Un autre problème chronologique a trait à l'idée et à la vision que l'on se fait actuellement

du processus de transmission des savoir-faire avant la Révolution industrielle : phénomène considéré, à juste titre d'ailleurs, comme évoluant sur la longue durée, ce qui induit une transformation lente des techniques et des pratiques. Or la question « doit-on dissocier techniquement les 5^e-6^e, voire le 7^e des 8^e – 10^e, et ces dernières des 11^e -12^e siècles ? » mérite, cependant, d'être posée, dans la mesure où certaines cuves sont parfaitement associées à des systèmes hydrauliques fonctionnels et d'autres non.

Pour la première période, techniquement, la tradition antique semble prévaloir, à preuve pour les 5^e et 6^e siècles, l'utilisation de tuyaux de plomb et de tuyaux en terre cuite architecturale (TCA) comme à Poitiers à la fin du 4^e siècle ou au 5^e. Il ne s'agit pas forcément d'éléments réutilisés, ce qui suggère des ateliers de fabrication spécialisés encore en activité. Dans le cas de canalisations construites avec des *tegulae*, les deux possibilités existent toutefois. Nous pouvons donc formuler quatre hypothèses de travail :

- 1) Transmission des savoir-faire et poursuite des productions spécialisées ;
- 2) Récupération de tuyaux de plomb et de tuyaux en TCA sur des édifices antérieurs ;
- 3) Adaptation d'installations banales (piscines, bassins, fontaines) à de nouvelles conditions d'approvisionnement ;
- 4) Simulacre architectural, dans le cas où la cuve n'est pas alimentée.

Ces solutions ne s'excluent bien évidemment pas. Les informations plus tardives peuvent elles apporter des arguments ? Les canalisations des périodes comprises entre les 9^e-10^e siècles et le 13^e sont mal connues, même dans d'autres contextes que les édifices de culte : à côté de tuyaux en bois, les tuyaux en TCA et en plomb existent toujours, et pour ces derniers certains seraient soudés à l'étain. On dispose de plus d'informations à partir des 14^e et 15^e siècles : on estime que les tuyaux en bois étaient plus couramment employés dans la ville médiévale, car plus larges et moins coûteux que ceux en métal. En Allemagne, près des

captages et des desservoirs, les tuyaux seraient plutôt en plomb, tandis que les canalisations utilisées pour de longue distance seraient en bois. En France du Nord et en Belgique, entre 14^e et 16^e siècles, les tuyaux sont plutôt en plomb ; selon André Guillerme, leur procédé de fabrication serait identique à ceux des tuyaux antiques. Leur longueur n'excède pas de 2 m et celle des tuyaux en TCA est encore plus courte, entre 40 et 50 cm. Ces derniers présentent une liaison emboutie et des joints en argile, donc des typologies et procédés qui paraissent assez proches de ceux de l'Antiquité.

Le deuxième thème d'étude concerne la relation entre systèmes hydrauliques et architecture des baptistères. La connaissance des systèmes hydrauliques peut-elle éclairer les choix technologiques et architecturaux opérés pour les installations liturgiques, voire les pratiques baptismales ?

Nous n'insisterons pas trop sur l'évolution des rituels du baptême, question qui, plus que tout autre, a été développée et débattue ; dans la perspective qui est la nôtre, nous soulignerons simplement que l'usage fréquent des tuyaux de plomb permet une utilisation de l'eau de type eau vive, sans doute assez généralisée au moins entre 4^e et 6^e siècle. La question qui demeure est de savoir si les réfections relativement fréquentes des systèmes d'adduction doivent être mises en relation avec une érosion liée à une forte utilisation de l'eau courante, aux réfections successives des cuves et des bâtiments, aux variations des modes d'alimentation en relation avec le rituel, ou encore aux conditions générales d'approvisionnement en eau ? La réduction de la taille des cuves est ainsi souvent interprétée comme le corollaire du baptême des enfants, mais doit-on exclure une explication technique dans la mesure où nous ne savons pas quelles pouvaient être les contraintes techniques posées par une alimentation en eau plus ou moins manuelle (réservoir actionné par une vanne) ?

L'étude des structures d'évacuation de l'eau remet en cause, en tout cas pour la période

précédant les 6^e-7^e siècles, l'idée que l'eau ne devait pas être évacuée du baptistère ; une recherche avec des historiens des textes serait d'ailleurs utile pour établir l'historiographie précise de cette vulgate. De même entre puisards et canalisations d'évacuation, il conviendrait d'examiner non seulement les capacités de ces structures, mais aussi l'environnement. Ainsi, à Poitiers, le puisard apparaît d'une très faible capacité dans le cas de baptêmes collectifs importants. L'examen de l'environnement montre la présence, en dessous, d'une cavité naturelle remaniée d'après C. de La Croix à la période gallo-romaine. On peut donc penser que l'eau s'y évacuait par une faille naturelle, mais nous n'avons pas pu mener d'étude géologique le démontrant. Il convient aussi de considérer la question sous l'angle des baptêmes collectifs et individuels.

Cette problématique gagnerait, me semble-t-il, à croiser les réflexions entre historiens des textes, liturgistes, archéologues et historiens des techniques et spécialistes de l'ingénierie hydraulique. Dans ce débat, il convient aussi d'intégrer la question des « inversions » de canalisation : sans doute liée à de simples raisons pratiques visant à réutiliser une structure existante ; il serait, toutefois, intéressant de le démontrer puis de se demander si, du point de vue technique, il est possible ou non d'établir une relation entre les contraintes induites par l'alimentation ou l'évacuation et le rituel pratiqué.

Le dernier aspect tient aux liens entre systèmes hydrauliques et infrastructures urbaines. Là encore, dans quelles mesures les contraintes induites par ces infrastructures ont-elles pu influencer sur l'implantation et sur les choix techniques et architecturaux des baptistères ? Et en retour, la présence d'un tel édifice est-elle de nature à révéler des infrastructures en activité ?

La question de l'approvisionnement de l'eau dans les baptistères est loin d'être résolue. Plusieurs types d'approvisionnement apparaissent possibles. L'eau courante suppose

des aqueducs encore en utilisation, or les informations sont contradictoires : dans le sud de la Gaule, l'utilisation des aqueducs ne semble guère perdurer au-delà du 4^e siècle, néanmoins plusieurs rénovations d'aqueduc sont signalées pour les 4^e-5^e siècles dans le nord de la Gaule, par exemple ceux de Chaillot et d'Arcueil. Dans les textes mérovingiens et carolingiens, surtout d'origine monastique, on trouve également des allusions, comme, toujours à Paris, l'existence d'aqueducs, avec des galeries en moellons recouverts d'argile pour imperméabiliser les parois, au Pré-Saint-Germain et à Belleville qui auraient été mis en service par les moines de Saint-Laurent et de Saint-Martin-des-Champs, entre le 6^e et le 10^e siècle. Le maintien ou la remise en état d'aqueducs antiques semble aussi attesté dans plusieurs villes : Le Mans, Lisieux, Narbonne, Reims où, au 7^e siècle, l'évêque Rigobert prolonge l'aqueduc avec une canalisation en terre cuite pour desservir le quartier épiscopal. Les travaux entrepris, au 7^e siècle, par l'évêque de Cahors, Didier, en vue d'amener l'eau dans la résidence épiscopale, sont aussi eux bien connus par les textes. L'implantation de nouveaux réseaux ont même été évoqués pour Rouen au 6^e et au 9^e siècle. Les sources semblent plus rares entre les 10^e et 12^e siècles. À partir de cette période, et jusqu'à la fin du Moyen-Âge, leur gestion apparaît relever à la fois de la puissance laïque et ecclésiastique : fontaines publiques, établissements monastiques ou chapitres canoniaux, hôpitaux...

L'eau puisée : plusieurs puits d'alimentation sont signalés en relation avec les cuves baptismales. Techniquement, les moulins à eaux (roue verticale) et les châteaux d'eau sont attestés dès la fin du 14^e siècle. Des puits dispersés en ville apparaissent très régulièrement, durant l'Antiquité, puis de nouveau vers le 11^e siècle. Plus qu'un hiatus, entre les deux périodes, l'absence de données pourrait venir plus d'un problème de reconnaissance archéologique, voire de diffusion de ce type d'informations que d'une disparition de ce mode d'approvisionnement, d'autant, qu'en milieu rural, la recherche archéologique semble montrer une nette augmentation des

puits durant les 6^e-7^e, sur les nouveaux lieux de résidence au moins ; la question reste posée pour l'Antiquité tardive dans les *villae* notamment. En l'état des données, la question du statut des puits en milieu aggloméré ne peut être véritablement abordée qu'à partir des 14^e-15^e siècles : à travers les monographies parues dans la collection Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France éditées par le Centre national d'archéologie urbaine (CNAU), certains sont entièrement privés, d'autres publics, d'autre encore collectifs ; pour quelques-uns, situés pour moitié sur le domaine public et pour moitié dans des propriétés privées, c'est moins évident : là encore, seule une étude conjuguée des historiens des textes, des historiens de l'art et de l'urbanisme et des archéologues permettrait de clarifier la question, au moins pour la fin du Moyen Âge.

Au-delà, le mode d'approvisionnement par la récupération des eaux pluviales invite à s'interroger sur son évolution dès le Haut Empire : on observe, en effet, comme par exemple à Poitiers, une forte augmentation des réservoirs et citernes entre le II^e et le IV^e siècle. Cette question nécessite de mettre en regard les différentes structures : puits, citernes et fontaines.

La question de l'évacuation nécessite de bien identifier au préalable -et donc de caractériser- différents types d'aménagements, depuis les structures maçonnées ou enterrées aux fossés à ciel ouvert ou fermés et aux puisards. Ces derniers pourraient-ils être un argument en faveur d'une gestion individualisée de l'eau ?

Les textes ne fournissent que de maigres informations : Grégoire de Tours mentionne qu'un égout situé auprès du pont de Lutèce est curé ; la demande de Didier de Cahors à l'évêque de Clermont suggère la présence d'ouvriers spécialisés dans cette dernière ville. Au 11^e siècle, à Chartres, un moine auteur d'une chronique locale signale un réseau de canalisation souterraine. Notre connaissance s'améliore un peu à partir du 12^e siècle. Des mesures hygiénistes apparaissent à Beauvais en 1195 et dans le cours

du 12^e siècle à Paris où, vers 1150, le canal de dérivation de la Bièvre est transformé en égout lors de la construction du fossé de l'enceinte de Philippe Auguste. Au 13^e siècle, d'autres mesures sont prises sous saint Louis dans les règlements corporatifs du prévôt royal, Etienne Boileau. On possède aussi plusieurs mentions de cloaques au 13^e s (Saint-Omer, Nice, Saines, Troyes, Amiens, Sens, Beauvais...). La récupération d'égouts antiques est signalée comme à Vannes, et on peut penser qu'à partir des 14^e et 15^e siècles, les égouts se développent en liaison avec le pavage des rues. La réalité matérielle de ces évacuations nous est, toutefois, mal connue : des rigoles, puis des caniveaux sont aménagés le long des façades ou au milieu des rues, franchies par passerelles en bois.

Les lacunes de la documentation actuelle et le manque d'études ne permettent guère encore d'avoir un schéma assez clair de l'évolution. Il est encore difficile d'appréhender le contexte urbain de ces baptistères (pour ce qui est des infrastructures), particulièrement, me semble-t-il, pour la période comprise entre les 8^e et 11^e siècles, or c'est la période à laquelle on attribue, traditionnellement, l'évolution du rituel de l'immersion vers l'aspersion. Une autre question est de savoir si l'on doit considérer que les installations d'alimentation et d'évacuation dans les baptistères ont des évolutions reposant sur des rythmes communs ou si l'on doit plutôt différencier leurs trajectoires technologiques ? Pour cela, il conviendrait d'opérer une distinction entre fossé collecteur d'eaux usées et canalisation d'adduction, ce qui est loin d'être toujours lisible lors des fouilles.

Enfin, l'une des questions majeures est aussi d'interpréter socialement les faits, même si la puissance publique (laïque ou ecclésiastique, puis municipale) semble l'acteur principal (mais c'est aussi le seul milieu à nous fournir des informations textuelles sensiblement jusqu'au 13^e siècle).

La gestion et le contrôle de l'eau. De qui relèvent-ils, et comment ont-ils évolué en milieu

urbain entre le Bas-Empire et les 13^e et 14^e siècles ? Ont-ils même évolué ? Les pistes de recherches sont toujours ouvertes. Si l'on examine la possibilité d'une gestion publique, organisée ou contrôlée par la puissance publique ou l'un de ses relais local, il convient pour la période qui nous intéresse, de s'interroger sur la réalité de l'interruption des réseaux d'alimentation et d'évacuation, interruption régulièrement mise en avant, mais, au fond, fort peu débattue. En cas de réelle interruption, il faudrait, en premier, établir si le phénomène a été progressif ou différent selon les régions de la Gaule. Mais sur le fond, l'abandon d'une structure antique maçonnée comme un aqueduc témoigne-t-il simplement de l'abandon de la structure architecturale ou de l'abandon d'une pratique collective et institutionnalisée du captage de l'eau (avec toute la gestion que cela suppose) ? On ne peut en l'état de la documentation, rejeter, me semble-t-il, l'hypothèse du remplacement des constructions antiques par des aménagements en matériaux périssables (comme les canalisations en bois) et par des aménagements plus en surface, moins construits en quelque sorte, et pour lesquels nous peinons, dans le dépôt archéologique urbain, à retrouver les traces. Dans une telle hypothèse, le sens de l'utilisation de matériaux durs, fabriqués, dans les baptistères (comme les tuyaux en plomb ou en terre cuite) pourrait être réexaminée, comme toute la construction en dur, dans une perspective de pratique sociale de l'architecture monumentale et de l'usage du domaine public. Les autres hypothèses et questionnements sur la gestion et le contrôle de l'eau, découlent – si je puis dire – de cette réflexion : notamment celles qui concernent une gestion privée ou collective (qu'elle soit privée ou publique). Enfin, on peut se demander si l'approvisionnement de l'eau dans les baptistères est, lui aussi, du seul fait de l'Eglise locale ?

En conclusion, cet atelier a été l'occasion de commencer un bilan, de poser un certain nombre de questions, de mettre l'accent sur des relations qui peuvent, parfois, paraître

secondaires, comme la connaissance réelle des installations hydrauliques et de leur évolution au regard de l'importance de la structure liturgique et architecturale d'un baptistère antérieur à l'an Mil, enfin, d'en considérer d'autres plus historiques comme la relation entre architecture monumentale et urbanisme/urbanité durant les premiers siècles du Moyen Age, voire au-delà, et ainsi, introduire la question technologique dans des perspectives plus larges. La formule de cette journée et le support de diffusion de cette réflexion nous laissant une certaine liberté de ton, c'est sans trop de restrictions que j'ai énoncé les questions et manié les informations, dans l'espoir qu'ainsi, d'autres apporteront de l'eau au moulin de cette réflexion. Les références reportées ci-dessous ont servi de fonds à cette contribution. J'ai, par ailleurs, prolongé et formalisé cette réflexion, lors du colloque 2007 de la MAE portant sur « L'eau, enjeux, usages et représentations ».

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera une bibliographie précise relative aux fouilles des baptistères dans l'article

- BOISSAVIT-CAMUS B. 2008. L'eau dans les baptistères paléochrétiens de la Gaule : problèmes archéologiques et perspectives. In : Guimier-Sorbets A.-M. (éd.) *L'eau. Enjeux et représentations : 251-260*, Paris : de Boccard (Colloque de la Maison René Ginouvès ; 4).
- BURNOUF J. 2008. *Archéologie médiévale en France. Le second Moyen Age (XII^e – XVI^e siècle)*. Paris : La découverte (chapitre 1 : 35-47).
- COCHET A. 1986. *Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne*. Paris : CNRS, 229 p. (Gallia, supp. 46).
- COCHET A. 2005. Recherches récentes sur les aqueducs romains de Gaule méditerranéenne. In : FABRE G., FICHES J.-L., LEVEAU Ph. (éd.) *Aqueducs de la Gaule méditerranéenne*, Gallia, 62 : 5-12.
- DUVAL N. dir 1995-1996. *Premiers monuments chrétiens de la Gaule*. Paris, Impr. nat., 3 t.
- GAUTHIER N., PICARD J.-C. (éd.) et al. 1986-2006. *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e s.* Paris : de Boccard, XIV t. parus.
- GUILLERME A. 1990. *Les Temps de l'eau. La cité, l'eau et leurs techniques*. Seyssel : Champ Vallon.
- GUYON J. 2000. *Les Premiers baptistères des Gaules (IV^e-VIII^e siècle)*. Rome : Unione internazionale degli Istituti di archeologia (coll. Storia e Storia dell'Arte in Roma ; 17).
- HEIJMANS M., GUYON J. (dir.) 2006. Dossier Antiquité tardive, haut Moyen Age et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, *Gallia*, 63 : 1-170.
- LEGUAY J.-P. 2002. *L'eau dans la ville au Moyen Age*. Rennes : PU Rennes (coll. Histoire).
- PEYTREMANN E. 2003, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Saint-Germain-en-Laye : Association française d'archéologie mérovingienne, 2 vol. (Mémoire de l'AFAM ; XIII).
- PICARD J.-C. 1989. Ce que les textes nous apprennent sur les équipements et le mobilier liturgique nécessaires pour le baptême, dans le sud de la Gaule et l'Italie du nord. In : DUVAL N. et al., (dir.) *Actes du XI^e congrès d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 sept. 1986)*, vol. II : 1451-1474, Rome : Ecole française de Rome.
- SOWINA U. 1985. L'eau et les nouveautés dans l'espace urbain et suburbain au Moyen Age. In : Beck P. (dir.) *L'innovation technologique au Moyen Age. Acte du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale*: 81-87, Paris : Errance.
- VEYRAC A. 2005. *Nîmes romaine et l'eau*. Paris : CNRS éd., 424 p. (Gallia supp. ; 57).
- VILLAIN-GANDOSSI C. 1999. L'eau pure et ses utilisations au Moyen Age. In : REGRAIN R., AUPHAN E. (dir.) *L'eau et la ville. Actes du 121^e Congrès nat. des Soc. hist. et scient, Nice 1996* : 35-44, Paris : CTHS.